



FICHE DE POSTE
RESPONSABLE PETIT MAGASIN SOLIDAIRE PERPIGNAN BAS VERNET/ ENCADRANT(E)

Le Petit Magasin est une boutique solidaire d'alimentation et de textile, accessible pour le public sur prescription sociale. Il s'agit d'une entreprise d'insertion employant des salariés en insertion.

Missions / Responsabilités

- Encadrer les salariés polyvalents autour de supports techniques et d'activités basées sur les métiers de l'aide alimentaire, le textile et l'équipement.
- Accueillir et accompagner les clients.
- Participer au recrutement des salariés en insertion.
- Assurer la continuité et le développement des activités en veillant à l'atteinte des objectifs de qualité des prestations rendues, des parcours d'insertion.
- Proposer des projets de développement.
- Contribuer à la gestion administrative et financière de la structure :
 - o Co-élaborer le budget prévisionnel annuel et suivre sa réalisation.
 - o Co-effectuer les demandes de financement auprès des partenaires et financeurs.
- Préparer les réunions des instances (Comité de pilotage, Dialogue de Gestion) et y participer.
- Proposer des temps de pilotage complémentaires, si nécessaire, qui permettent d'optimiser le suivi financier, économique et social de la structure.

Aptitudes :

- Superviser, coordonner, déléguer, transmettre et suivre l'ensemble des actions à mener.
- Analyser et synthétiser de nombreuses informations.
- Fixer des objectifs et veiller à ce qu'ils soient réalisés.
- Conseiller, former, améliorer l'organisation de la SIAE.
- Gérer les budgets, actualiser ses tableaux de bord et remonter l'information pertinente.
- Anticiper, évaluer des risques et être force de propositions.

Connaissances :

- Connaissances en gestion, en réglementation sectorielle.
- Bonne maîtrise des outils de bureautique, de la comptabilité et des outils de gestion.

Compétences :

- Compétences managériale : conduite d'une équipe, analyse stratégique, capacité à prendre des décisions et à fédérer.
- Capacité à orienter, à contrôler et à valider le travail des équipes.
- Savoir impulser une dynamique de travail.
- Contribuer à faire émerger des projets innovants socialement et qui répondent à des besoins clairement identifiés et partagés avec les différentes parties prenantes.

Salaire selon convention collective Commerce de détail